

RÉPONSE

A LA NOTE DE M. VELGE

INTITULÉE

LA CARTE GÉOLOGIQUE

PAR

Ernest VAN DEN BROECK ⁽¹⁾

Attaché au levé de la Carte géologique du Royaume.

Le procès-verbal relatant la séance du 21 décembre dernier de la Société géologique contient une série de notes sur le service de la Carte géologique du royaume. L'une d'entre elles est due à M. G. Velge et s'adresse particulièrement à la feuille de Bilsen, qui a paru en 1883.

Quoique notre confrère se déclare l'auteur responsable des critiques sur lesquelles je vais présenter quelques considérations, il adopte invariablement une intéressante forme collective « Nous ne nous proposons pas en ce moment, dit-il à propos de cette feuille, de relever un à un tous les DÉFAUTS que nous avons cru y découvrir ; cela nous entraînerait trop loin. Nous nous contenterons aujourd'hui d'examiner *un seul de ces DÉFAUTS* et d'en tirer *quelques conclusions pratiques.* »

(1) Extrait des *Annales* de la Société géologique de Belgique. Tome XII, 1885. Bulletin, séance du 18 janvier 1885.

« Ces résultats, dit-il encore, ont été obtenus *après un examen assez attentif.* » Or, quels sont-ils donc ?

Dans une note récente, je faisais connaître à la Société Malacologique (1) un facies nouveau de l'argile de Boom, dans le sud de la Campine et *je me demandais* à cette occasion si certains dépôts de la feuille de Bilsen n'étaient pas de nature à pouvoir être raccordés à ces couches spéciales, plutôt qu'aux alluvions anciennes. Tel est le « défaut » que notre honorable confrère découvre après son « examen assez attentif » de mon travail.

Il faut avouer que, dans ce cas, la découverte du dit défaut ne lui appartiendrait guère, même en admettant comme absolument prouvé que les dépôts en question soient réellement oligocènes. J'eusse été heureux de me voir seconder dans l'occurrence par les observations propres de M. Velge, qui paraît avoir tant d'aspirations à collaborer à l'œuvre dont je suis chargé ; mais il s'en est soigneusement abstenu ! Il se contente de tenir pour avéré et comme définitivement démontré le classement (que j'ai proposé, comme hypothétique) de certaines couches du nord de la feuille de Bilsen dans le nouveau facies de l'argile de Boom et, d'un point de départ de cette sorte, il s'élançe vers des conclusions pratiques.

De déductions en déductions, de combinaisons d'idées en combinaisons d'idées, il arrive à exposer que ce sujet remet en question *tout le tracé du sous-sol* de la feuille de Bilsen, que celle-ci est incomparablement inférieure aux nombreuses feuilles publiées par MM. Van Ertborn et Cogels sur une partie de la basse Belgique et que son

(1) *Sur un facies nouveau ou peu connu de l'argile supérieure rupélienne et sur les erreurs d'interprétations auxquelles il peut donner lieu*, par Ernest Van den Broeck. — Ann. Soc. Roy. Malacologique de Belgique, t. XIX, 1884. (Séance du 8 novembre 1884.)

patriotisme est, de son côté, vivement alarmé de la brèche faite par la Carte géologique dans les finances de l'État.

La Société géologique admettra sans aucun doute qu'il n'y a pas lieu de suivre l'auteur dans cette voie, où l'on cherche vainement la géologie. Elle me permettra de lui confirmer seulement la note dans laquelle M. Rutot et moi montrions en 1882 (*) que des surfaces très considérables figurées comme dépôts marins wemmeliens, c'est-à-dire éocènes, dans les levés publiés à l'échelle du 20,000^e et aux frais de l'État par MM. Van Ertborn et Cogels, sont recouvertes par de grandes épaisseurs d'alluvions quaternaires et que leur sous-sol est composé de terrains oligocènes, miocènes et pliocènes variés ; que, d'autre part, du terrain scaldisien marin, en affleurement direct, avec nombreux fossiles en place, avait été déterminé par nos confrères anversois comme alluvion quaternaire. Ces constatations portaient sur plus de 35000 hectares, répartis dans les quatorze feuilles que nous avons vérifiées.

Les résultats de cette revision n'avaient pas encore été sérieusement contestés jusqu'ici; notre honorable confrère M. Velge est le premier qui s'y hasarde, non par des faits, mais par de simples controverses.

Quant à nous, M. Rutot et moi, nous ne pouvons que maintenir ce que nous avons avancé à ce sujet, après une étude approfondie sur place; et, si cette étude a eu, comme le pense M. Velge, pour résultat d'ébranler le système des subsides de l'État largement octroyés aux géologues libres, nous n'hésitons pas à accepter la responsabilité de la part qui peut nous revenir du fait des circonstances ci-dessus rappelées.

(*) *Note sur les levés géologiques de MM. Van Ertborn et Cogels*, par Ernest Van den Broeck. — Annales de la Soc. Roy. Malacologique de Belgique, t. xvii, 1882. — Bulletin des Sciences, pp. LXXIV-XCVI. (Séance du 4^{er} avril 1882.)

NOUVELLE RÉPONSE

A M. VELGE

au sujet de ses critiques relatives à la Carte géologique,

par E. VAN DEN BROECK et A. RUTOT (1).

Nous avons pris connaissance de la nouvelle note de M. Velge, relative à la Carte géologique.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, notre contradicteur trouve tout mauvais: gravure, exécution, principes de notation et de figuré, divisions géologiques, etc., etc., c'est-à-dire, ce qui constitue les innovations les plus heureuses et les principaux mérites de notre travail.

De preuves à l'appui de ces allégations, il n'y a point de traces; M. Velge tranche toutes les questions par de simples affirmations, avec une assurance que n'aurait même pas un homme expérimenté et d'une notoriété scientifique évidente.

Le seul mode de réponse que nous puissions adopter ici ne peut donc consister qu'à mettre en relief le procédé d'attaque d'une œuvre scientifique considérable et qu'à montrer l'absence totale de portée sérieuse de ce procédé.

Que penser, par exemple, de la prétention qu'a M. Velge de déclarer la gravure mauvaise, alors que cette question a

(1) Extrait des *Annales* de la Société géologique de Belgique, Tome XII, 1885. Bulletin, séance du 19 avril 1885.

été jugée par tout ce que notre pays et l'étranger comptent d'hommes éminents ; sans parler de la sécurité que donne la réputation universelle dont jouit la maison chargée de l'exécution du travail.

Que répondre à notre contradicteur lorsqu'il déclare fausse la théorie de la sédimentation, que nous avons longuement élaborée, si ce n'est qu'il donne lui-même la preuve, dans sa note, qu'il ne l'a pas non seulement lue, mais qu'il n'en a pas même regardé les figures.

Le simple examen des fig. 11 à 14 du travail de l'un de nous sur la sédimentation ⁽¹⁾, reproduites en partie dans la notice intitulée « La Carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle de 1/20000 » et publiée à l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège, suffit pour montrer avec quelle légèreté un sujet aussi important a été traité.

M. Velge dit ensuite que nous n'avons rien ajouté aux divisions établies par Dumont, alors qu'à la page suivante de la note il cite le Wemmélien qui, avec l'Asschien, constitue l'une de nos principales créations.

M. Velge trouve vague et peu justifié ce que nous disons des alluvions modernes, alors qu'il sait qu'il a été publié en 1882, dans les bulletins du Musée royal d'histoire naturelle, une note très détaillée ⁽²⁾ sur ces alluvions, faisant suite à un premier travail présenté par M. E. Dupont, à l'Académie royale de Belgique ⁽³⁾.

M. Velge trouve les sondages inutiles et il est lui-même l'inventeur d'une sonde qu'il a empruntée aux Chinois, ce

⁽¹⁾ *Les phénomènes de la sédimentation marine étudiés dans leurs rapports avec la stratigraphie régionale*, par A. Rutot, (Bull. Musée R. Hist. Nat., tome II, 1833.)

⁽²⁾ *Les alluvions modernes dans la Moyenne Belgique*, par A. Rutot, 1882. (Bull. Musée R. d'Hist. Nat. de Belgique, t. I, 1882.)

⁽³⁾ *Sur les alluvions torrentielles qui se déposent de nos jours sur les plateaux de l'Entre Sambre et Meuse et du Condroz*, par E. Dupont. (Bull. Acad. R. des sciences de Belgique, t. XLVI, 1878.)

qui, de la part de notre contradicteur, doit faire penser qu'il ne se range pas, lui non plus, dans la catégorie des « hommes expérimentés » auxquels le flair suffit et qui dédaignent les sondages.

Nous pourrions continuer ainsi et renverser à tout coup les allégations de notre contradicteur, mais nous croyons que ce serait faire perdre un temps précieux à la Société.

Pour terminer, nous dirons seulement qu'il est bien encourageant pour nous de constater, qu'au bout des trois ans pendant lesquels nos adversaires ont eu le temps de tourner et de retourner notre œuvre sous toutes ses faces, l'on en soit arrivé au maigre résultat que nous venons de signaler.

Cette absence complète de critique sérieuse, d'arguments scientifiques probants est pour nous une preuve que nous sommes réellement entrés dans la bonne voie et que tous nos efforts doivent tendre à y persévérer.

De hautes approbations nous avaient du reste déjà fait pressentir ce que la critique vient de nous prouver sans conteste.
